



S.G.C

Des produits de maintenance
au service des professionnels

F
I
C
H
E

T
E
C
H
N
I
Q
U
E

DECAMOISS TP

**CONCENTRE A DILUER-A USAGES PROFESSIONNELS
NETTOYANT ALCALIN à HAUT POUVOIR DEGRAISSANT,
UTILISATION en EAU CHAUDE, pour MACHINE HAUTE
PRESSION, JET de VAPEUR.**

PROPRIETES :

Préparation à base d'une combinaison d'hydroxyde de potassium, de sels alcalins, d'additifs complexants, tensioactifs, émulateurs non ioniques. Miscible dans l'eau en toutes proportions. Facilement rinçable. Non inflammable.
Pouvoir complexant élevé, stable en eau de dureté élevée. Fort pouvoir dégraissant. Concentré, haute teneur en matières actives. Non corrosif vis-à-vis des métaux ferreux. Fonction dégraissante et peptisante des souillures.
Forte réserve d'alcalinité permettant la saponification et l'élimination des dépôts et agglomérats de matières organiques, huiles, souillures diverses, graisses, etc...
S'utilise pour le dégraissage des matériels, surfaces métalliques, dans l'industrie, les ateliers de rénovation des gros matériels, les travaux publics, engins de terrassement, gros matériel de transport routier, maritime ou ferroviaire et engins agricoles.
NOTA IMPORTANT : Ne convient pas pour les matériels en alliages légers, surfaces peintes sensibles aux produits alcalins.

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE :

Selon les surfaces et matériels à nettoyer, s'utilise en solution dans l'eau, soit par trempage au bain, soit par pulvérisation par machine haute pression.
En fonction des matériels, de la nature et de l'épaisseur des dépôts à éliminer : en bain, diluer à raison de 1 partie pour 3 à 4 d'eau. En machine haute pression eau chaude jet de vapeur, à la concentration de 0,5 % en sortie de buse, à moduler selon les matériels (effectuer une solution mère dans le bac à concentré à une concentration de 2 à 3 %). Rincer soigneusement les surfaces à l'eau claire

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide.	
MASSE VOLUMIQUE	: 1178 g/l +/-20 g/l	
pH pur	: 14,45	
RÉACTION CHIMIQUE	: Réaction alcaline. .	.. / ...

.../...	
ASPECT	: Limpide
COULEUR	: Bleu
INFLAMMABILITÉ	: Non inflammable.
TENEUR EN MATIÈRES ACTIVES	: 40,3 %

PRECAUTIONS ET REMARQUES :



Renferme de l'hydroxyde de potassium. R 35 Provoque de graves brûlures. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Éliminer le produit et ou son récipient comme un déchet dangereux.

Ne pas laisser à la portée des enfants. Refermer l'emballage après utilisation.

Ne pas mélanger avec d'autres produits, ni mettre en contact avec les produits ACIDES..

Utiliser gants de ménage, éviter le contact avec la peau, les yeux, en cas de contact, laver immédiatement pendant 15 minutes à l'eau claire.

N.B. : Dans le cas de supports fragiles, faire un essai préalable dans un endroit caché afin de déterminer concentration et compatibilité du produit avec la surface à nettoyer.. Ne pas appliquer le produit concentré sur surfaces en aluminium anodisé, peintures sensibles aux produits alcalins. En cas de contact effectuer un rinçage abondant à l'eau claire.

Produit fortement ALCALIN : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes, matières plastiques et autres surfaces sensibles aux produits alcalins.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.